



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le vingt en un février,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 14 février et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 février 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS Adjoints au Maire, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Sana EL AMRANI, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Gaëtan DECOSTER, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Gaëtan DECOSTER
Sabine HONORE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT



DEL/2024/FI/6**Projet d'extension de la salle de sport Blaise Pascal**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a adopté le 30 septembre 2020 le Guide des Orientations Politiques Hémoises (GOPH) pour ce mandat 2020-2026. Ce dernier repose sur trois axes autour desquels vont s'articuler l'ensemble des politiques municipales sur la période. Conformément au troisième axe « *Conforter l'identité d'une ville animée qui attire, cultive l'esprit de solidarité, entretient la convivialité pour rassembler les hémois* », la promotion du sport et de ses valeurs est une priorité de ce mandat et passe par un effort d'investissement pour les équipements sportifs.

Aussi, Par la délibération cadre sur la stratégie de sobriété énergétique adoptée le 5 octobre 2022, la Ville a confirmé et renforcé ses objectifs ambitieux pour limiter l'impact de ses consommations énergétiques sur l'environnement. Cette stratégie passe notamment par la rénovation thermique du patrimoine existant et le recours accru aux énergies renouvelables.

En 2024, le projet d'extension de la salle Blaise Pascal/Emilie Le Pennec utilisée notamment par le groupe scolaire Marie Curie et plusieurs associations sportives sera lancé. Déjà prévu au GOPH, ce projet prévoit l'extension de la salle Blaise Pascal afin d'y installer des gradins d'une capacité de 60 places au moins afin de répondre aux besoins exprimés par ses utilisateurs. Le projet prévoit également la réfection de la toiture comprenant une amélioration de l'isolation et la pose de panneaux photovoltaïques.

Le budget des travaux prévus, dont le démarrage est prévu en avril 2024 pour une durée de 6 mois, est estimé à 857 467. 04 € H.T. soit 1 028 960. 45 € T.T.C.

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Économie, Moyens et Administration Générale, du 12 février 2024,

Vu l'avis consultatif de la commission Sport, du 27 janvier 2024,

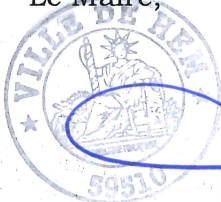
A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

1. D'approuver le coût global du projet et le plan de financement prévisionnel ci-joint,
2. D'autoriser Monsieur LE MAIRE À solliciter une subvention de MEL au titre des fonds de concours équipements sportifs et Transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal
3. D'autoriser Monsieur LE MAIRE À solliciter un concours financier auprès de l'ensemble des partenaires,
4. De financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées et des recettes perçues,
5. D'imputer des dépenses et l'encaissement des recettes au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le



ID : 059-215902990-20240212-DEL2024FI6-DE

Plan de financement prévisionnel
Extension de la salle de sport Blaise Pascal

DEPENSES	
Estimation travaux	857 467.04 €
TOTAL HT	857 467.04 €
TVA (20%)	171 493.41 €
TOTAL TTC	1 028 960.45 €

RECETTES	
MEL	342 986,82 €
Ville de Hem	685 973,63 €
TOTAL	1 028 960.45 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le



ID : 059-215902990-20240212-DEL2024FI6-DE